



BPA

Travaux de la Production Animale

Diplôme de niveau 3 par la voie de l'apprentissage



Contact :

Chargé de recrutement BPA

Tél. : 04 71 46 26 90

Courriel : cfa.aurillac@educagri.fr

Un équipement de protection individuel (EPI) fourni à chaque apprenti
Un cadre de vie agréable dans un établissement rénové.

Débouchés et objectifs

Ce brevet professionnel permet d'acquérir les compétences nécessaires pour travailler dans :

- Des exploitations individuelles
- Des groupements d'employeurs
- Des organismes tels que la chambre d'Agriculture, les coopératives, les commerces d'animaux ou d'alimentation.

Poursuite d'études possible en BP REA ou bac professionnel

Modalités d'alternance

La formation en **apprentissage** se déroule sur une année :

Rythme annuel :

- 17 semaines en centre (595 heures) selon un rythme moyen de 1 à 2 semaines en centre et 2 semaines en entreprise (de septembre à juin).
- 30 semaines en entreprise.
- 5 semaines de congés payés

Admission et recrutement

Conditions d'accès :

- Etre âgé de 16 ans révolus à 29 ans
- Situation de handicap : pas de limite d'âge
- Etre titulaire d'un CAP ou avoir suivi une classe de seconde pro
- Signer un contrat d'apprentissage en lien avec le diplôme

Recrutement :

- Inscription par Dossier + Entretien : mars à juillet

Rémunération, financement

Rémunération à titre indicatif (pour le Cantal) en % du SMIC brut

	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	35 %	45 %	53 %	100 %
2 ^{ème} année	45 %	55 %	61 %	100 %

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO référente.
Il n'y a pas de frais pédagogiques supplémentaires

Hébergement
en chambre double.

Restauration
sur le site.



Organisation de la formation

10 unités capitalisables = 10 blocs de compétences

UC G1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et de la communication dans la vie professionnelle et sociale.	100h
UC G2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique.	50h
UC G3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable.	40h
UC O1 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives au vivant et au comportement animal.	220h
UC O2 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives aux agroéquipements et aux installations des exploitations agricoles.	84h
UC S1 : Mettre en œuvre les opérations d'alimentation des animaux et l'utilisation des surfaces fourragères de l'exploitation dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal.	12h
UC S2 : Mettre en œuvre les opérations liées à la reproduction et les soins au troupeau dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal.	12h
UC S3 : Réaliser l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations de l'exploitation dans le respect des règles de sécurité et d'environnement.	12h
UCARE* 1 : Traite	35h
UCARE* 2 : Transformation des viandes	30h

*UCARE : Unité capitalisable d'adaptation à la région et à l'emploi

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques en salle, utilisation de supports comme des chantiers réels.
- Travaux pratiques sur l'exploitation agricole de l'établissement.
- Interventions de professionnels et visites sur le terrain

Promotion 2019 :

Taux réussite : 88,9 %
Taux d'insertion : 100 %
Note satisfaction : 6,2/10

L'apprentissage :

Une expérience professionnelle qui permet une meilleure intégration dans le monde du travail
Une formation qui prépare à l'entrée dans la filière professionnelle agricole

Modalité d'obtention du diplôme :

Dispensé dans le cadre d'Unités Capitalisables Nationales au nombre de 10. La validation du BPA se fait par le passage d'épreuve alliant théorie et pratique.

04/05/2020

CFPPA d'Aurillac – Route de Salers – BP 537 - 15005 AURILLAC CEDEX
Tél : 04.71.46.26.75 – Email : cfppa.aurillac@educagri.fr
Site internet : www.cfppa-aurillac.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION